

2020-2021

MASTER 1 PATRIMOINE ET MUSÉES

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE SEMESTRE 1

Consignes et précisions importantes

- 1) La fiche pédagogique du Master 1 Patrimoine et Musées (semestre 1) est à déposer au secrétariat de l'UFR 03 au plus tard le **lundi 14 septembre 2020 à 16h (la fiche ne doit pas être renvoyée par mail)**.
- 2) Vos choix de séminaires sont à inscrire dans la colonne de gauche. Ils se font, de préférence et si possible, en accord avec le Directeur de recherche choisi.
- 3) **UE 1 : 2 séminaires au choix**
La plupart de ces séminaires sont à effectifs limités, indiquez votre préférence par un numéro (1 et 2) puis indiquez votre préférence en séminaire de remplacement (R1, R2, voire R3). Les séminaires de remplacement ne seront utilisés que si vos choix initiaux ne peuvent être acceptés pour des raisons d'effectifs. — En revanche, notez qu'en l'absence d'indication de séminaires de remplacement, votre demande sera automatiquement traitée en bas de pile.
Pour le cours « Informatique et nouvelles technologies en archéologie », la capacité étant limitée en TD, les étudiants de M1 Archéologie seront prioritaires puisque le cours est obligatoire dans leur mention.
- 4) **UE 2 : 2 séminaires au choix**
La plupart de ces séminaires sont à effectifs limités, indiquez votre préférence par un numéro (1 et 2) puis indiquez votre préférence en séminaires de remplacement (R1-R2-R3). Les séminaires de remplacement ne seront utilisés que si vos choix initiaux ne peuvent être acceptés pour des raisons d'effectifs. — En revanche, notez qu'en l'absence d'indication de séminaires de remplacement, votre demande sera automatiquement traitée en bas de pile.
- 5) Votre inscription pédagogique sera consultable sur votre ENT au plus tard le 16 septembre 2020. Il est impératif de consulter votre inscription pédagogique sur votre ENT pour vérifier les cours où vous êtes réellement inscrit.
- 6) Inscription en langue vivante à réaliser par l'étudiant lui-même sur le serveur RESERVALANG à partir **du 16 septembre** (semestre 1). Plus d'informations sur le site du Département des langues : <http://www.univ-paris1.fr/ufr/ddl/>
Attention votre UFR ne gère pas les langues, merci de contacter le service des langues en cas de problème.
Si vous n'êtes pas encore inscrit administrativement le 15 septembre, vous devrez vous rendre au service des langues pour vous inscrire une fois votre inscription administrative réalisée.
- 7) **Il est INDISPENSABLE que votre messagerie étudiante soit activée et que vous la consultiez. En effet, le secrétariat ne communique avec vous que par ce biais (informations examens, cours annulés, inscription pédagogique semestre 2...).**
- 8) Début des cours de langues : Lundi 21 septembre 2020
Début des séminaires : Lundi 21 septembre 2020 (sauf mention contraire sur les plannings)
- 9) Les maquettes des diplômes, les plannings, les règlements de contrôle des connaissances, les circulaires sur les stages obligatoires sont en ligne sur le site du master : <http://patrimoine-et-musees.univ-paris1.fr>
Il est impératif de les consulter. Soyez particulièrement attentifs aux plannings qui peuvent être soumis à des modifications en début de chaque semestre.